Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 97 (1915)

Vereinsnachrichten: La Commission du Concilium bibliographicum

Autor: Yung, Emile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

8. La Commission du Concilium bibliographicum.

La Commission dite du Concilium bibliographicum fut instituée en 1901 à la réunion de la Société helvétique à Zofingue et comme conséquence de la décision prise par le Conseil Fédéral d'accorder à cette utile fondation une subvention annuelle de 5000 francs. Cette Commission fut composée de 9 membres qui élirent comme président notre collègue Arnold Lang de Zurich, lequel, plus que tout autre, avait éclairé les autorités fédérales sur les mérites de l'Institut bibliographique établi déjà à Zurich depuis quelques années. Les fonctions de la Commission furent définies dans le Rapport du Comité central présenté lors de la session de Zofingue (voir: Verhandlungen der S. N. G. bei ihrer Versammlung zu Zofingen den 4., 5. und 6. August 1901, pag. 221).

Depuis lors, toujours plus convaincue de l'excellence des services rendus aux biologistes par la publication régulière des fiches bibliographiques, selon le système adopté par M^r le D^r Herbert Haviland Field, la Commission a adressé chaque année au Département fédéral de l'Intérieur un rapport sur la marche de l'institution et sollicité le renouvellement de la subvention ce qui, jusqu'à la présente année 1914, lui a été obligeamment accordé.

Chaque année également, la Commission a présenté à la réunion de la Société Helvétique un rapport sur la marche du Concilium. L'ensemble de ces rapports constitue une source de documents pour l'histoire des relations du Concilium avec notre Société, et sur les progrès réalisés au cours des treize années qui viennent de s'écouler. D'autre part, le Concilium, lui-même, publie un Rapport annuel et depuis 1905 son directeur fait paraître sous le titre de Annotationes Concilii Bibliographici un périodique où sont exposées toutes les questions intéressant l'institution. Là encore les futurs historiens du Concilium trouveront des renseignements de première main.

Nous nous bornerons, dans cette courte notice, à quelques indications sur l'origine et le développement d'une œuvre de caractère strictement scientifique qui est appelée selon nous à rendre des services d'autant plus grands que la production de publications s'accroît davantage.

Mr Field a raconté lui-même (Annotationes, Vol. 3, p. 1 à 5) comment les difficultés qu'il rencontra à se procurer les matériaux bibliographiques relatifs aux recherches embryologiques qu'il conduisait durant les années 1888—1890 à l'Université de Harward sous la direction du professeur E. L. Mark, le conduisirent à élaborer un plan de publication sur fiches de tous les travaux relatifs à sa science favorite. Ce projet obtint l'approbation des zoologistes de Harward et de quelques autres centres scientifiques.

Il reçut la promesse de secours financiers de M^r le professeur Dohrn, directeur de la Station zoologique de Naples, puis de la Société Zoologique de France; ces encouragements permirent à M^r Field de commencer à réaliser ses idées. En 1895, à la suite d'un Rapport lu par M^r E. L. Bouvier, professeur au Museum de Paris, le Congrès international réuni à Leyde approuva la fondation d'un Bureau international de sept membres destiné à aider la mise en pratique des «idées de M^r Field sur la réforme de la Bibliographie-Zoologique".

On peut dire que c'est à partir du vote du Congrès de Leyde que le Concilium est devenu l'agence centrale de Bibliographie zoologique. Il s'installa à Zurich dès cette époque, il adopta le système de classification décimale de Melville Dewey et travailla d'accord avec le grand bibliographe de la Zoologie, Victor Carus, en demeurant d'ailleurs en contact avec l'Institut bibliographique international de Bruxelles. années de début offrirent nombre de difficultés qui furent vaillamment surmontées. A partir de 1898 les choses s'améliorèrent, peu à peu les Zoologistes comprirent l'intérêt qu'ils avaient à soutenir l'œuvre en s'abonnant personnellement aux fiches mobiles. Néanmoins, le succès financier de l'entreprise est jusqu'ici resté très au-dessous de son succès scientifique et bien que le Concilium ait publié à l'heure actuelle plus de 43 millions de fiches relatives aux travaux de Zoologie, de Paléontologie, de Biologie générale, de Microscopie, d'Anatomie humaine et comparée, de Physiologie; bien qu'il soit logé dans un immeuble construit ad hoc, qu'il possède un personnel expérimenté et un directeur d'une inlassable activité, il lui faudrait pour étendre le champ de son activité et exercer entièrement le rôle conçu et désiré pour lui par ses nombreux amis, des ressources matérielles beaucoup plus considérables que celles assurées par les Etats, les Sociétés, et les particuliers qui s'intéressent actuellement à lui. Nous espérons que l'avenir les lui apportera.

Le Président: Prof. Emile Yung.